

« Au sortir des élections législatives 2013, un constat est là, implacable : les candidatures au sein des partis politiques ont été faites au détriment des femmes ; les femmes, une fois encore, en sortent faiblement représentées à l'Assemblée nationale ». Cette analyse a été faite par Mme Daou Oumou Dembélé, présidente du Cadre de concertation des femmes des partis politiques (Ccfpp) lors du forum d'échanges et de partage des femmes candidates aux élections législatives de 2013 : « les leçons tirées de l'expérience » organisé jeudi dernier par le NDI.

A la Présidentielle de juillet dernier qui a vu l'accession au pouvoir de Ibrahim Boubacar Kéïta, plus de 52% des votants sont des femmes. Il est donc reconnu que la participation des femmes au processus électoral malien est très importante.

Cependant leur niveau de représentation dans les instances de prise de décision est resté toujours très faible. Pour preuves, à l'élection présidentielle de juillet, il a été noté la présence d'une seule femme parmi les 28 candidats. Ensuite, pour les législatives, elles étaient 227 candidates en 2007 contre 156 en 2013. En 2013, 14 femmes sont élues contre 15 aux élections législatives de 2007.

Les statistiques des élections communales révèlent qu'en 2009, pour un effectif de 10 774 conseillers communaux, il y avait seulement 927 femmes soit 8,6%.

La participation massive des femmes aux élections, pas seulement comme électrices, mais surtout comme candidates afin d'être représentées en nombre critique dans les instances de décisions reste un défi pour l'ensemble de la classe politique malienne. Ce sont les partis politiques qui présentent les candidats, et constituent de ce fait un cadre favorable à

l'implication des femmes. Il serait donc important de savoir quelles stratégies ces partis utilisent pour favoriser l'émancipation de la femme en politique. Mais il est tout aussi important que les femmes prennent un temps pour s'interroger, pour analyser le chemin parcouru, prendre des résolutions pour le futur. C'est pour aider les militantes des partis politiques et candidates aux élections dans cette démarche, que le NDI, avec le concours financier de l'Ambassade du Royaume du Danemark, à organisé le forum susmentionné.

Objectif : approfondir les expériences des candidates aux élections de 2013 en vue de dégager les pistes de solutions utiles pour l'amélioration des candidatures féminines aux élections communales prochaines.

Au cours de la journée, c'est la présidente du Cadre de concertation des femmes des partis politiques qui a réellement mis le doigt dans la plaie. Pourquoi les femmes maliennes sont-elles marginalisées en matière d'élection et même de nomination?

Selon Mme Daou Oumou Kéïta, la rareté des femmes dans les sphères décisionnelles

s'explique par le fait que celles qui décident d'entrer en politique trouvent un environnement politique, social et culturel peu accueillant, voire hostile.

Et elle propose une multitude de solutions : « *De nombreux défis restent à relever pour voir le nombre de femmes augmenter de façon convenable : l'élaboration et l'adoption d'une loi sur le quota, le choix d'un nouveau mode de scrutin pour les législatives sont entre autres quelques mesures à prendre. Nous pensons qu'un bon système électoral devrait vraisemblablement combiner les qualités du scrutin majoritaire avec une certaine dose de la représentation proportionnelle à titre de contrepoids, les proportions exactes du dosage entre les deux systèmes étant fonction de la situation des partis et des dispositions constitutionnelles générales. Il convient enfin d'indiquer à toutes fins utiles que quelque soit le système électoral retenu, le découpage électoral aura toujours une influence sur les résultats finaux des élections. Il nous faut donc aussi revoir notre découpage » a-t-elle dit.*

Avant de poursuivre : « *Il revient aux partis politiques de prendre les dispositions nécessaires pour accorder une place de choix, en position éligible, aux femmes qui souhaitent se porter candidates. L'idée d'une augmentation du financement public des partis politiques en fonction de la place accordée aux femmes est une stratégie avancée à étudier. Il est plus que jamais important pour nous de revoir le rôle que doit jouer la femme malienne dans tout le processus électoral c'est-à-dire dans l'ensemble des opérations destinées à réaliser une élection depuis la mise sur pied des institutions qui en sont chargées, jusqu'à la proclamation des résultats définitifs. Oui, les trois phases fondamentales de notre processus électoral : avant, pendant et après les élections, doivent être revues à l'aulne du genre. De 15 femmes dans la législature, nous passons à 14 ».*

Et de conclure : « *Mais, l'histoire de l'humanité prouve que les grands changements ont été faits par des minorités. Les 14 femmes qui seront présentes à l'Hémicycle auront besoin de l'appui de tous ceux et toutes celles tous les combattants et combattantes de la défense des droits de l'homme. Il nous faut capitaliser notre présence au sein de l'Institution parlementaire par des initiatives nouvelles. Il nous faut oser pour faire bouger les lignes et relever les défis qui entravent que notre évolution au sein de la société malienne* ».

Salif Diallo

Source: [Maliweb](#)